

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Catégories U8 - U10 - U12 - Garçons et Filles
- Index > 45 - Drapeau de bronze minimum : **autonomie** et règles essentielles.

DATES et LIEUX :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| - 20 NOVEMBRE 22 - Golf de L'ODET. | - 30 JANVIER 23 - Golf de LANNIRON. |
| - 4 DECEMBRE 22 - Golf de LANNIRON. | - 5 MARS 23 - Golf de KERBERNEZ. |
| - 15 JANVIER 23 - Golf de KERBERNEZ. | - 2 AVRIL 23 - Golf de l'ODET. |

HORAIRES

- 9H30 : accueil et échauffement.
- 10h – 11h30 : compétition.
- 11h45 : résultats.

FORME DE JEU

- Départs en Shot Gun.
- Stroke Ford* / 9 trous.
* Quand on a réalisé 8 coups et que le trou n'est pas fini, on note 9.
- Repères de départs : commun pour les garçons et les filles.
- Classement Brut par catégorie d'âge.

INSCRIPTIONS

- Sur isp-golf.fr – CD29 – Pitch & Putt U10 – U12.
- Date limite : le jeudi précédent -18h00.

CONDITIONS PARTICULIERES

- o Pour faciliter l'accueil de ces compétitions, **chaque EDG devra prévoir un accompagnateur** de partie pour 3 joueurs engagés (les parents ne pourront suivre leur enfant sur le parcours mais peuvent être accompagnateurs d'une autre partie).
- Epreuve "non-fumeur" : Cf. Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

RESULTATS

- Dès que tous les scores sont comptabilisés.